

Semences de céréales et de protéagineux

“ Malgré les craintes, d'excellents rendements et de bonnes qualités

Propos recueillis par Louis-Marie Colcombet

Dominique Pétilion, multiplicateur de semences de blé tendre, d'orge, de pois d'hiver et de printemps en Eure-et-Loir, est membre de la section céréales et protéagineux à la FNAMS et au GNIS.



Dominique Pétilion : « Je conseille aux agriculteurs en quête de nouvelles productions de produire des semences. »

Pouvez-vous nous présenter votre exploitation ?

● Je suis installé en Eure-et-Loir, à 12 km de Chartres. L'exploitation compte 550 hectares, répartis sur trois fermes, et nous sommes quatre à y travailler à plein temps : deux salariés, mon fils et moi. Nous produisons essentiellement des grandes cultures : blé tendre, blé dur, pois, orge, pommes de terre, maïs et betteraves. Il y a 450 hectares à moissonner chaque année. L'activité semences est importante, avec de la multiplication de céréales : orge de printemps et blé tendre, dont un tiers en semences de blé améliorant, et des pois d'hiver. Je travaille avec deux établissements : AXÉREAL et FLORIMOND DESPREZ, avec qui j'ai des contrats de G3 à G4¹.

Quels sont vos responsabilités au plan régional ?

● Je suis membre de l'Union régionale de la FNAMS Centre et vice-président du SAMS d'Eure-et-Loir. Enfin, j'ai un mandat GNIS et je représente les multiplicateurs de la FNAMS régionale Centre à la section céréales et protéagineux.

Comme membre de la section céréales et protéagineux du GNIS, quel est votre rôle ?

● Je dois faire remonter au niveau interprofessionnel les problèmes financiers, techniques, économiques... constatés dans notre région, et parallèlement faire redescendre les conclusions des réunions, et les partager à l'ensemble des multiplicateurs. J'ai eu l'occasion, ces dernières années, de partager plusieurs problématiques en interprofession, comme le manque d'insecticides pour la multiplication de féverole, la bactériose sur le pois en 2016 - du jamais vu avant ! Récemment, j'ai alerté les membres du manque de tête d'assolement, notamment lié aux retournements des parcelles de colza.

Quels sont les faits marquants de la campagne céréales 2018-2019, récolte 2019 ?

● Le premier point est la période de canicule, et plus généralement de chaleur, qui a marqué les mois de mai et juin. Nous avons craint pour nos cultures... et finalement nous avons d'excellents rendements, avec des bonnes qualités : poids spécifique autour de 80, rendements à 90 q/ha. La nature a bien rattrapé les conditions climatiques !

Nous avons constaté des rendements similaires pour les orges de printemps, qu'ils soient semés à l'hiver ou au printemps, j'en suis très surpris. J'ai une parcelle d'orge avec un rendement de 100 q/ha, sur un précédent colza. C'est une année à orge !

En revanche, la sécheresse de l'automne 2018 a empêché la levée des colzas. J'ai remplacé le colza par de l'orge de printemps sur mon exploitation.

Le blé dur affiche aussi de bons rendements : 80-85 q/ha, avec de bonnes qualités.

Et en protéagineux ?

● Les rendements de protéagineux sont moyens : 50 q/ha pour les pois d'hiver, et 30 à 50 q/ha pour les pois de printemps. La canicule a affecté la floraison : il manquait un étage de fleurs. Les évolutions climatiques ont abaissé les potentiels des variétés. Il y a vingt ans, nous faisons des rendements à 70 q/ha ! Le printemps, froid et humide, et le mois de juin sec n'ont pas été propices aux protéagineux. L'année 2016 avait été marquée par des conditions inverses : un printemps doux et sec avec un mois de juin humide : les rendements avaient été catastrophiques (16 q/ha).

Le marché des protéagineux semble perdre de l'importance, les surfaces diminuent. Comment voyez-vous l'avenir pour la production des semences de protéagineux en France ?

● Ce n'est pas tout à fait vrai. La demande en pois d'hiver, pour remplacer le colza non levé, a augmenté. Le marché devrait repartir, mais cela est conjoncturel.



FNAMS

Dominique Pétilion : «L'objectif des notes de conjoncture est de donner des clefs aux multiplicateurs pour négocier ces contrats, ou tout du moins gérer leurs risques avec de nouvelles productions sur leur exploitation.»

Le problème est le prix : nous avons du mal à franchir les 200 €/t, or en-dessous, c'est trop juste. Toutefois, je reste confiant, car une opportunité peut se profiler si les rendements en colza continuent de « patiner ». Il va y avoir sur les exploitations une volonté de remplacer cette culture dans l'assolement. Selon moi, le choix se portera sur le pois d'hiver ou la betterave, mais au vu de la conjoncture du sucre, je pense que le pois sera préféré.

De plus, le pois fait un très bon précédent pour le blé. J'y vois aussi un intérêt pratique : du fait de sa précocité, c'est la deuxième culture qui arrive à maturité chez moi, juste après l'escourgeon. Dans l'objectif d'étaler les travaux estivaux, c'est idéal !

La disponibilité en eau est souvent un point critique sur les exploitations, notamment dans le contexte actuel, avec les coups de chaud cet été. Quel est la situation dans votre région ?

● A titre personnel, je ne suis pas concerné. En effet, j'ai cette chance de pouvoir pomper directement dans la nappe de la Beauce, qui est un océan souterrain. Le coefficient de remplissage de la nappe était correct, et nous n'avons pas eu de mesures de restriction, tout en respectant les quotas définis. En revanche, je ne suis pas sûr que cette situation perdure. Nous risquons d'avoir des restrictions s'il n'y a pas un remplissage satisfaisant cet hiver.

Les événements météorologiques ne se répercutent sur la nappe que six mois après qu'ils se produisent. Ainsi, nous ne devrions constater l'impact de la sécheresse de cet été qu'en décembre ou janvier.

Ailleurs dans le département, des restrictions d'eau ont eu lieu, notamment pour les producteurs qui pompent dans les cours d'eau. Dans ces cas-là, la situation est beaucoup plus inquiétante pour l'avenir des productions. Les restrictions risquent d'être de plus en plus fréquentes.

La note de conjoncture a été publiée pour la troisième année. A quoi vous est-elle utile ?

● Cette note est utile, non pas pour les multiplicateurs expérimentés comme moi, car avec mes mandats au GNIS et au sein de la FNAMS Centre, je travaille sur ces indicateurs, mais bien pour ceux qui se lancent dans la multiplication de semences, ou qui en ont le projet. L'objectif est de donner des clefs aux multiplicateurs pour négocier ces contrats, ou tout du moins gérer leurs risques avec de nouvelles productions sur leur exploitation.

Comment voyez-vous la campagne 2019-2020 ?

● Sur mon exploitation, je vais avoir moins de contrats. Dans mes rotations, je multiplie les semences avec un précédent colza. Or, j'ai retourné plusieurs parcelles de colza : 84 ha. Aussi,

j'aurai moins de surfaces consacrées aux semences, par manque de tête d'assolement colza. Je vais multiplier les semences derrière les pois et les pommes de terre.

Plus globalement, nous avons la problématique de la diminution de la demande en semences certifiées, et donc de la diminution des surfaces contractualisées, notamment pour les céréales à paille.

Cela est dû au fait que le producteur raisonne avant tout avec son porte-monnaie. Les cours du blé sont bas depuis plusieurs années, même si nous avons vu en 2018 une nette amélioration, aujourd'hui ils ont rechuté (173,50 €/t rendu Rouen au 14 octobre 2019, ndlr). Les agriculteurs font alors le choix de « taper dans le tas » : c'est-à-dire de réserver une partie de la récolte pour emblaver à l'automne suivant.

La très bonne qualité des céréales en 2019 devrait accroître le phénomène, en encourageant les producteurs à ne pas acheter de semences certifiées. Aussi, le taux d'utilisation de semences certifiées va continuer à baisser pour la récolte à venir.

Si vous aviez un conseil à apporter aux multiplicateurs de céréales et protéagineux, quel serait-il ?

● Je conseille aux agriculteurs en quête de nouvelles productions de produire des semences. Je dégage une plus-value supérieure, ce qui dans la conjoncture actuelle n'est pas inintéressant.

Pour ma part, je constate un bon suivi technique par les maisons de semences. Il faut être vigilant sur le précédent et sur le stockage : à plat, séparé dans des cages pour éviter les mélanges, être sérieux et surtout garder les parcelles propres. Ainsi, la présence de folle-avoine dans le pois entraîne un refus de la parcelle. Je fais deux déchaumages au minimum pour gérer les repousses.

Avec l'expérience, on sait quoi faire, comment faire, et ce qu'il ne faut pas faire. ■